



LES PLANTES ENVAHISSANTES UN DANGER POUR LA BIODIVERSITÉ LOCALE

Les plantes envahissantes, ou néophytes envahissantes, sont des espèces exotiques introduites par l'homme, souvent pour leurs qualités ornementales. Importées sans leurs prédateurs naturels, elles prolifèrent de manière incontrôlée, déséquilibrant la biodiversité locale et nos écosystèmes.

DES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET ÉCONOMIQUES

Certaines plantes, telles que le laurier-cerise (aussi appelé laurelle), créent des « déserts biologiques » en empêchant d'autres plantes de pousser. Aujourd'hui, 53 espèces ont été interdites, dont la laurelle, afin de préserver la nature qui nous entoure.

En plus d'impacter des écosystèmes entiers, les plantes envahissantes génèrent des coûts élevés, tant pour les autorités que pour les particuliers. En Europe, les dégâts liés à ces plantes se chiffrent en milliards chaque année. Elles posent aussi des risques pour la santé humaine, animale, et perturbent des secteurs clés comme l'agriculture et la sylviculture.

COMMENT AGIR CHEZ SOI ?

Pour lutter contre ces plantes, il est essentiel d'agir de manière préventive et raisonnée. Une intervention rapide permet d'endiguer le phénomène et de limiter les coûts. Voici quelques pistes d'action :

- 1. Identifier et informer :** Apprenez à reconnaître les espèces envahissantes grâce à des outils en ligne comme les fiches pratiques disponible sur le site [InfoFlora](#). Il est ensuite possible de renseigner l'observation d'une plante invasive sur [InvasivApp](#).
- 2. Éliminer correctement :** Ne compostez pas ces plantes chez vous, car cela peut favoriser leur dissémination. Mettez-les dans un contenant fermé et apportez-les à Satom. En cas de doute, renseignez-vous auprès de la commune ou faites appel à un spécialiste pour un traitement adéquat.
- 3. Remplacer les plantes exotiques par des espèces locales :** Les haies vives indigènes, constituées d'espèces présentes naturellement sur le territoire, offrent une alternative esthétique et bénéfique pour la biodiversité.

UN RÔLE CLÉ POUR LES COLLECTIVITÉS COMME LES CITOYENS

La Commune de Collombey-Muraz vous accompagne en proposant une sélection de 21 essences indigènes pour constituer des haies vives, riches en biodiversité, en remplacement des haies exotiques.

Retrouvez plus d'informations dans le guide « Vive les arbustes indigènes » disponible sur le site internet communal ou aux guichets.

Ces espèces locales sont également privilégiées dans les aménagements publics, illustrant l'engagement de la Commune en faveur de la biodiversité. Agir dès maintenant pour protéger la biodiversité permettra de limiter les impacts de ces plantes envahissantes et de préserver nos richesses naturelles pour les générations futures.

DÉFINITIONS

Plante indigène : une plante est indigène lorsqu'elle est originaire du territoire considéré et qu'elle y pousse donc naturellement.

Néophyte : lorsqu'une plante exotique introduite par l'être humain sur un territoire et parvient à se reproduire et survivre seule sur son nouveau territoire, on parle alors de néophyte.

Néophyte envahissante : une néophyte est qualifiée d'envahissante lorsqu'elle se propage rapidement et massivement prenant le dessus sur la flore indigène.

Haie mono essence

- pas de variété de couleur, forme
- pas de biodiversité autour
- n'évolue pas
- n'apporte rien au propriétaire

Haie vive

- grande variété de couleurs et formes
- lieu de vie, biodiversité
- évolue en fonction des saisons
- peut donner des fruits, fleurs, etc.



Contact utile

Service technique

024 473 61 74

service.technique@collombey-muraz.ch

